

Conditions pour le développement numérique des territoires

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Année législative en
COURS. ECONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL



2009
Avis présenté par
M. André Marcon

Type de saisine : Saisine gouvernementale

Type de texte : Avis

Traité par : Section des Economies régionales et de l'aménagement du territoire

Adopté le : 11/02/2009

Mandature : 2004-2010

Rapporteur :



André MARCON
Ancien conseiller

[Télécharger le texte](#)

[Télécharger la fiche de communication](#)

PRÉSENTATION

L'impact positif des TIC sur le quotidien des particuliers et la compétitivité des entreprises n'est plus à démontrer. Or la fracture numérique, apparue avec le déploiement du haut débit, risque de s'aggraver. Offrir le haut, puis le très haut débit à tous et partout constitue un enjeu stratégique et une priorité nationale. Amener la fibre optique au plus près de chaque abonné dans les dix ans à venir est possible à condition que l'Etat et les collectivités locales, ensemble et dès maintenant, mettent en oeuvre une politique volontariste, fondée sur la coordination, la mutualisation, la péréquation et dotée de moyens à la hauteur des enjeux.

Descripteur Eurovoc :

technologie numérique, aménagement du territoire, matériel de télécommunication, collectivité locale, France
Domaine Eurovoc :
Production, technologies et recherche